

Mai  
2018

# L'ILE D'YEU

## magazine



*Journée de la mobilité 2017*



*Vélos électriques des services municipaux*



*ID Bus*

--- > Dossier sur le transport et la mobilité



## Edito

Participer, à notre échelle, à la lutte contre le dérèglement climatique.

L'érosion du cordon dunaire d'une partie de nos côtes continue. Elle est pour partie une conséquence évidente du dérèglement climatique. Les travaux de renforcement en cours vont continuer. Mais nous devons en même temps, en solidarité avec tous les habitants de la planète, mener la lutte pour diminuer nos émissions de gaz à effet de serre et tenter de limiter les causes du réchauffement du climat.

La rénovation énergétique de nos habitats et les transports sont les deux chantiers majeurs dans notre participation à cet effort commun. En effet, selon une étude de 2014, notre territoire insulaire émettrait chaque année l'équivalent de 80 000 tonnes de CO<sup>2</sup>. Près de 40% de ces émissions de gaz polluants seraient dues aux déplacements des personnes. La municipalité a engagé, dans ce sens depuis 2011, une politique ambitieuse en faveur de moyens de transport moins polluants. L'île d'Yeu a ainsi été dans les tout premiers territoires à promouvoir l'usage de la voiture électrique et est considérée leader en France en la matière.

Nous allons réaliser en 2018 et 2019 une boucle cyclable afin de favoriser l'usage du vélo, comme nous l'avons fait en faveur de la randonnée pédestre avec le GR80 et les cinq sentes.

Le système de transport en commun ID Bus va également s'équiper cette année de deux bus électriques. Un transport à la demande pour les personnes âgées fonctionne de manière exemplaire depuis l'année dernière grâce à la collaboration de l'association « L'entraide ». Avec la mise en place de Rézo Pouce, nous voulons promouvoir l'autostop organisé et sécurisé.

Enfin, dans le cadre de Vendée Hydrogène, l'île d'Yeu, une fois encore, se montre pionnière, cette fois-ci dans le domaine de l'utilisation de l'hydrogène comme complément à la motorisation électrique.

Nous avons décidé également d'avancer en matière d'économie d'énergie dans les bâtiments et l'habitat. La municipalité veut montrer le chemin par une rénovation énergétique exemplaire de la mairie dont les travaux commenceront en fin d'année.

Enfin, la création envisagée dans les mois futurs d'une plateforme territoriale de rénovation énergétique de l'habitat couplée à une opération programmée de l'habitat (OPAH), donnera à tous les habitants porteurs d'un projet de rénovation de leur logement, la possibilité dans un service unique d'être bien conseillés et de bénéficier des aides techniques, administratives et financières.

Plusieurs de ces projets ont été réfléchis et proposés par des groupes de citoyens réunis au sein du dispositif « Ile en transition ». Avec les services de la Mairie ils participent à leur mise en œuvre. Qu'ils soient ici remerciés pour leur active collaboration à cette œuvre commune.

Chacun l'aura compris, tous ces projets participent à une orientation politique forte portée par la mission « Yeu 2030 » : celle de développer, dans la continuité de l'action de nos anciens, un territoire protégé mais actif, et ouvert sur son avenir.

**Bruno NOURY**  
**Maire**

**Conseiller Départemental de la Vendée**

## Sommaire

Edito	page 2
Rétrospective	page 3
Dossier	page 4
Cadre de vie	page 8
Etat-Civil	page 12
Et pourquoi	page 13
A savoir	page 14
Expression politique	page 14
Vie Culturelle	page 15

Bulletin municipal  
Edition mai 2018

Directeur de la publication :  
Bruno NOURY

Photos :  
Services Municipaux

Conception et réalisation :  
Mairie de l'île d'Yeu

Imprimé en 3000 exemplaires  
Dépôt légal :  
1er trimestre 2001  
ISSN 1624-1487



La boucle cyclable



## Yeux on ice

Du 20 décembre au 6 janvier derniers, la patinoire éphémère a accueilli en moyenne 110 personnes par jour. Malgré la météo, avec 12 jours d'ouverture sur les 21 prévus, le bilan est très positif et les patineurs se sont régalés.



## Ça a bien marché...

Organisé par les commerçants de l'arrière-port (en partenariat avec l'Union des commerçants et artisans) les 9 et 10 décembre derniers, le marché de Noël, installé dans les rues de l'arrière-port, a rencontré un vif succès. Le public a été nombreux à flâner entre les stands des 24 exposants pour trouver des idées de cadeaux originales.



## Accueil d'une délégation des Îles de la Madeleine

L'Île d'Yeu a accueilli fin novembre 2017, en partenariat avec l'Association des îles du Ponant et la Coopération franco-québécoise, une délégation des îles de la Madeleine (Québec, Canada) pour des échanges avec les élus, les associations locales et les citoyens de l'île sur la gestion des déchets, les mobilités alternatives, ainsi que la transition énergétique et sociétale.

À cette occasion, a eu lieu une commémoration sur le quai du Canada en hommage à la libération de l'île par les Canadiens en 1944.



## Tout schuss...

Un séjour neige très réussi en mars pour les 44 jeunes des structures jeunesse (15 enfants de la Baleine bleue, 21 des Traine-Bottes et 8 ados de l'Espace Jeunes) et leurs 10 encadrants à Châtel en Haute-Savoie. Une super ambiance, de la bonne neige, une météo au rendez-vous et diverses activités : cours de ski, luge, piscine, visites, veillées.

## Mobilité

# Une île qui bouge !

En matière de mobilité, l'île d'Yeu multiplie les initiatives pour faciliter les déplacements tout en réduisant le nombre d'automobiles. Tour d'horizon.

On pourrait considérer que la mobilité n'est pas une question sensible sur un territoire restreint comme l'île d'Yeu. Et pourtant. Comme partout ailleurs, les trajets génèrent une proportion non négligeable de gaz à effet de serre. La commune a donc entamé depuis plusieurs années une réflexion profonde sur le sujet, notamment dans le cadre de la démarche Ile en transition, avec le groupe mobilité composé de citoyens engagés.

Des efforts, traduits notamment par l'organisation de la Journée de la mobilité depuis 2016, qui commencent à porter leurs fruits. "Nous estimons aujourd'hui le parc électrique entre 200 et 250 véhicules. C'est une forte proportion pour une commune de 5 000 habitants", se félicite Samuel Le Goff, chargé de mission Transition énergétique, Yeu 2030. Pour autant, l'île vit aussi un paradoxe avec la présence de très nombreuses vieilles voitures diesel : "Ce sont des moteurs faits pour rouler sur de longues distances. Ici, ils ne font que des trajets d'un ou deux kilomètres. Ils sont donc encrassés et particulièrement polluants", déplore le chargé de mission.

## Grand braquet

Voitures électriques, mais vélos à assistance électrique (VAE) également. Eux aussi sont en plein boom sur l'île : "Nous avons doublé les ventes en 2017 grâce à la prime d'État, remarque Frédéric André, de La Roue libre. Les clients sont des Islais ou des résidents secondaires, à partir de 40 ans et jusqu'à 70 ans. Le VAE leur permet d'éviter de prendre la voiture et de s'entretenir. Je sais que les Islais qui en ont acheté un l'utilisent tous les jours, pour leur activité professionnelle. Ce n'est pas réservé aux week-ends."

Une habitante, la cinquantaine, qui habite à Saint-Sauveur, confirme : "Je recommence à descendre au port à vélo, je vais aussi au travail avec et je me balade davantage. Je me remets au sport, c'est vraiment super !"

De son côté, la mairie essaie d'ailleurs de montrer l'exemple : elle dispose de 5 VAE (vélo à assistance électrique), un par service. Ils sont utilisés par les agents ou mis à disposition des partenaires qui viennent sur l'île.



Sylvie Groc, première adjointe

## “Le transport est le premier secteur en termes d'émissions de gaz à effet de serre”

*Quels sont les enjeux liés à la mobilité sur l'île d'Yeu ?*

La mobilité est une problématique majeure pour nous. Le transport est en effet le premier secteur en termes d'émissions de gaz à effet de serre d'où notre souhait de limiter la circulation des véhicules et de promouvoir l'acquisition des véhicules électriques. Tout cela entre dans la démarche d'île en transition et va contribuer au Plan climat que la commune a engagé.

*Le Plan climat est une obligation pour l'île d'Yeu ?*

C'est une démarche obligatoire pour les communes de plus de 20 000 habitants. Nous l'avons engagée de manière volontaire puisque nous sommes très loin de ce seuil.

*Depuis quand avez-vous enclenché ce mouvement en faveur des véhicules électriques ?*

C'est un choix que nous avons fait en 2011. Le Sydev qui soutenait leur développement, a installé des bornes de recharge. En septembre 2011, à l'occasion du Festival des Insulaires, il y avait eu une présentation de véhicules électriques. Les essais, ainsi que les primes de l'État ont provoqué un certain engouement pour ces véhicules qui sont très adaptés à notre île, notamment en termes d'autonomie. Une recharge coûte environ 2 euros et permet de faire une centaine de kilomètres. C'est largement suffisant ici et surtout financièrement très avantageux par rapport à l'essence distribuée sur l'île qui est l'une des plus chères de France.

*Comment la commune peut-elle accompagner ce mouvement ?*

Elle peut inciter ! Nous avons par exemple beaucoup communiqué sur la prime d'État pour le vélo électrique – attribuée sous conditions. L'organisation de la Journée de la mobilité est une autre façon de faire prendre conscience des enjeux et de l'intérêt de ces solutions.

*Le service ID Bus est un autre axe de travail. Pourquoi ne fonctionne-t-il pas toute l'année ?*

ID Bus rend service à tout le monde : aux touristes, bien sûr, mais aussi aux Islais, ceux qui n'ont pas de moyen de locomotion, les gens d'un certain âge, les enfants qui se rendent à la plage... Mais il n'y a pas assez de remplissage en hiver, maintenir le service n'a pas de sens. Nous avons expérimenté un fonctionnement une journée par semaine mais cela nous obligeait à conserver un conducteur à l'année, ce qui est financièrement difficile. Nous avons conscience que cela répond à un besoin, c'est ce qui nous a poussés à étudier un service de transport à la demande en hiver. Nous avons essayé avec les taxis de l'île mais cela créait trop de contraintes pour eux. D'où le partenariat avec l'association L'Entraide lancé l'hiver dernier et qui fonctionne très bien.

*Il y a aussi le nouveau service Rézo Pouce...*

Dans les années 70 et 80, l'auto-stop se pratiquait beaucoup sur l'île d'Yeu. Il y avait une dimension d'entraide qui s'est perdue sans doute par peur de l'autre. Ce geste de solidarité s'est perdu. En adhérant au système d'auto-stop organisé Rézo Pouce, la commune souhaite rétablir cette solidarité, permettre aux gens de retrouver de la mobilité et en recréant du lien social. L'île d'Yeu ne peut qu'en sortir grandie...



### Rézo Pouce, mode d'emploi

Rézo Pouce est un système d'auto-stop organisé et sécurisé, totalement gratuit, qui fonctionne uniquement en journée. Pour en faire partie, conducteurs et auto-stoppeurs doivent s'inscrire au préalable avec une pièce d'identité en mairie, au pôle économique ou en ligne sur le site [rezopouce.fr](http://rezopouce.fr). Les conducteurs reçoivent ensuite un macaron à apposer sur leur pare-brise et les auto-stoppeurs, une carte d'adhésion. Lorsqu'il souhaite se déplacer, l'auto-stoppeur se positionne à l'arrêt le plus proche, muni d'une pancarte avec sa destination. Douze arrêts, choisis pour que la voiture puisse s'arrêter en toute sécurité et matérialisés par une couleur verte et un logo avec le pouce de l'auto-stoppeur, ont été installés sur les grands axes de l'île. La carte des arrêts est disponible sur le site internet de la mairie.



# Dossier : mobilité - transport

## Transports en commun

# À plus dans l'ID Bus !

**ID BUS**  
Une bonne idée pour vos trajets !

Il a été créé au début des années 2000 pour offrir une alternative en termes de déplacements et surtout essayer de réduire le nombre de voitures sur l'île.

Historiquement, ID Bus était assuré par un prestataire, STY, puis Keolis. Depuis 2016, le service a été repris en régie par la mairie. "L'appel d'offres pour le renouvellement de la délégation de service public a été jugé infructueux. Le budget était beaucoup trop élevé car il fallait changer les véhicules", explique Vincent Girard, responsable de la régie transports publics.

Le choix s'est donc porté sur le passage en régie du service pour permettre de réaliser d'importantes économies. Pour faire évoluer le parc vieillissant, la commune a pris l'option d'acquérir des bus électriques. "Nous avons cherché le meilleur compromis en termes de capacité pour finalement retenir des bus de 22 places", explique Vincent Girard. Une décision dictée par la nécessité de rester dans un gabarit compatible avec les routes islaïses.

Le premier des deux bus électriques sera livré fin juillet, le second dans le courant du deuxième semestre. L'investissement de 395 000 euros sera couvert en très grande partie par une subvention de 240 000 euros dans le cadre du Territoire à énergie positive pour une croissance verte. L'amortissement de ce matériel est prévu sur une dizaine d'années.

Rappelons que le service ID Bus a démarré le 31 mars et fonctionnera jusqu'au 4 novembre 2018.

### ID Bus en chiffres

- 7 véhicules
- 4 véhicules en service quotidien en juillet et août
- 2 conducteurs en moyenne saison et 4 renforts en pleine saison
- 4 lignes
- 45 000 passagers transportés par an environ



# Pionnière sur l'hydrogène

En matière de véhicules électriques, le parc municipal s'est aussi bien développé. "Nous en avons trois, précise Samuel Le Goff. Il y a un an et demi, nous avons également acheté trois véhicules techniques à hydrogène. La pile à combustible qui les équipe permet de doubler l'autonomie, c'est intéressant dans certains cas. Ce sont aussi des véhicules plus disponibles puisqu'il n'est pas obligatoire de les brancher pour les recharger, il suffit de faire le plein d'hydrogène." Là encore, l'île d'Yeu est pionnière : la commune, labellisée Vendée Hydrogène, s'intègre dans la dynamique départementale impulsée par le Sydev.

Elle disposera même d'une station de production d'hydrogène en fin d'année.



## Levez le doigt !

Outre le service ID Bus – voir article page précédente –, la commune multiplie aussi les initiatives en termes de mobilités alternatives. Pour balancer l'absence de service en hiver, elle s'est ainsi rapprochée de l'association L'Entraide en 2017. "

Tous les jeudis, des bénévoles proposent un service de transport à la demande, explique Vincent Girard, responsable du service développement économique et de la régie transports publics. Pour en bénéficier, il faut avoir plus de 65 ans et être résident principal. Les inscriptions sont possibles jusqu'au mercredi midi. Cela permet d'aller faire les courses ou de se rendre à un rendez-vous médical..."

Le service commence à prendre ses marques : 90 trajets en 5 mois contre 38 l'année dernière.

Le 24 mars, la mairie a aussi officiellement présenté Rézo Pouce sur le marché de Port-Joinville. "C'est un projet qui est né à Moissac près de Toulouse, dans le but de réorganiser l'auto-stop", reprend Vincent Girard. Les élus ont été séduits et ont décidé de mettre en place Rézo Pouce sur l'île et des panneaux explicatifs ont été posés. L'inscription se fait sur le site Internet ou en mairie. "L'objectif est de proposer aux habitants un autre moyen de mobilité", précise Vincent Girard. Pour avancer, il ne faut pas avoir les deux pieds dans le même sabot..."

### JOURNÉE DE LA MOBILITÉ 2018

#### Un grand tour !

Les 2 et 3 juin prochains, l'édition 2018 de la Journée de la mobilité va faire du bruit. Elle sera en effet couplée avec le Vendée Énergie Tour qui passe cette année par Yeu et Noirmoutier.

Au programme : une exposition exceptionnelle de véhicules propres avec notamment les fameuses Tesla et l'Electro Cox, une vraie Coccinelle des années 70 convertie, défilé nocturne, randonnées à pied et à vélo...



# Cadre de vie

## Projet éolien en mer

# Participez à l'enquête publique !

Le projet de parc éolien en mer poursuit son développement. L'enquête publique constitue une des dernières étapes avant l'autorisation de l'État et la décision finale d'investissement du consortium. Celle-ci aura lieu jusqu'au 23 mai 2018.

Plusieurs possibilités pour vous exprimer :

- en mairie, aux heures d'ouverture, pour consulter le dossier complet,
- par Internet, depuis le registre dématérialisé sécurisé sur [www.vendee.gouv.fr](http://www.vendee.gouv.fr), et par courriel à [parc.eolienenmer@orange.fr](mailto:parc.eolienenmer@orange.fr),
- par courrier à Enquête parc éolien et bases, rue de la Prée-au-Duc, BP 714, 85330 Noirmoutier-en-l'Île.

Des permanences du commissaire enquêteur sont également prévues sur l'Île d'Yeu, en mairie :

- le 11 mai de 10 h à 18 h,
- le 12 mai de 9 h à 13 h.



### Pas d'anodes sacrificielles !

Lors des réunions de concertation, le consortium a noté les inquiétudes suscitées par les anodes sacrificielles destinées à protéger les fondations du parc éolien contre la corrosion. Bien que l'étude environnementale du projet ait montré leur faible impact sur la qualité de l'eau, les équipes de développement ont fait le choix d'adopter une nouvelle technique de protection cathodique. Celle-ci fonctionne sur la base d'un courant imposé qui n'implique aucun relargage de métaux dans le milieu marin. Cette innovation, utilisée pour la première fois en France, pourrait concerner l'ensemble des parcs éolien en mer.

## Mairie

# Une rénovation «exemplaire»

*Le chantier de restructuration et d'extension de la mairie doit commencer à la fin de l'année. La commune, qui va bénéficier de subventions importantes, s'est engagée à réaliser une rénovation exemplaire.*

Le projet de rénovation de la mairie comprend une réhabilitation énergétique sur la partie existante, quai de la Mairie, et une extension en construction neuve sur l'arrière, rue Requenon. Il doit répondre à des objectifs de modernisation, de rationalisation et d'économies d'énergie. Pour assurer la maîtrise d'œuvre, le conseil municipal a retenu le cabinet yonnais Architecture Blanchard Marsault Pondevie SARL. "Cette restructuration va permettre de rationaliser le fonctionnement de la mairie en regroupant les services actuellement répartis sur l'île, un meilleur accueil des administrés et de bonnes conditions de travail pour les agents", résume Bruno Chopin, directeur général des services. Estimé à environ 2,5 millions d'euros HT, il sera cofinancé par d'importantes subventions.

### Des aides qui comptent !

La commune, labellisée Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV), va en effet bénéficier d'une subvention de 300 000 euros et de soutiens spécifiques – DETR,



DSIL, Région, Sydev... "Nous avons obtenu ces importantes aides financières car nous nous sommes engagés à réaliser une rénovation exemplaire en matière d'économie d'énergie du bâtiment existant, annonce Michel Charreau, deuxième adjoint.

Nous n'aurions pas pu obtenir ces subventions en ne construisant que du neuf." Le bâtiment actuel, mal isolé et chauffé avec une énergie fossile, doit devenir le plus passif possible : l'isolation sera ainsi revue pour limiter les déperditions énergétiques.

Différentes possibilités sont encore à l'étude pour la production d'énergie : chauffage par un réseau alimenté par une pompe à chaleur à eau de mer, panneaux photovoltaïques en toiture pour assurer l'autoconsommation électrique du bâtiment ou récupération de chaleur via les serveurs informatiques de la mairie. La combinaison de ces solutions permettrait d'aller au-delà de la réglementation thermique 2020.

## Renforcement du cordon dunaire

# Deuxième phase

Depuis plusieurs années, l'érosion du cordon dunaire se poursuit et s'est même accélérée par endroits. Cette situation se traduit par un affaissement des dunes et par des déplacements massifs de sables, tandis que les enrochements mis en place ont été malmenés par les tempêtes successives. En 2017, les travaux de renforcement du cordon dunaire avaient porté sur la partie nord-ouest de l'île.

Après les études et recherches de financement en cours, une deuxième phase d'intervention démarrera au quatrième trimestre pour s'achever mi-2019 sur le secteur allant de Ker Châlon à la plage du Marais Salé. Le budget de 80 000 euros HT par an est couvert à 15 % par une subvention du Département, 15 % par la Région et 25 % par l'État.



### CTM : permis modifié

Suite à un recours des riverains sur le projet de construction du centre technique municipal (CTM), la commune a déposé en février un permis modificatif. L'objectif est toujours de démarrer dès que possible les travaux qui commenceront par le terrassement et la réalisation d'un merlon de protection.

## Quai Carnot et Cours du Moulin

# Restructuration du réseau d'assainissement

La structure du bassin tampon circulaire enterré de 70 m<sup>3</sup> du quai Carnot est terminée depuis début mars. La "cabane de la Saur" a été démolie fin mars et la mise en service du poste de relèvement réhabilité est prévue fin juin.

La circulation devrait toutefois revenir à la normale sur le quai pendant les vacances de Pâques avec une emprise de chantier réduite.

Au Cours du Moulin, les travaux du futur bassin tampon circulaire enterré de 300 m<sup>3</sup> se poursuivent jusqu'à la fin de l'été.

La création de ces espaces tampons a pour mission de réduire considérablement les rejets d'eaux usées en mer. Ceux-ci, qui peuvent avoir lieu en période pluvieuse hivernale, sont dus à l'infiltration et au déversement d'eaux parasites dans le réseau d'assainissement.



## Agriculture

# Le projet islaïis distingué

L'île d'Yeu fait partie des 33 lauréats du Programme National pour l'Alimentation (PNA) 2018 dans la catégorie projets alimentaires territoriaux. L'occasion de disposer de financements pour poursuivre les actions déjà engagées.

Pour soutenir une alimentation saine, sûre et durable, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a reconduit pour la quatrième année consécutive l'appel à projets national du PNA, en partenariat avec le ministère des Solidarités et de la Santé, et l'Ademe. Le projet de l'île d'Yeu fait partie des 33 retenus parmi 316.

Le 2 mars, le Comité de Développement de l'Agriculture (CDA) de l'île d'Yeu, représenté par le collectif agricole\*, s'est ainsi vu remettre le diplôme symbolisant la sélection de son projet intitulé Vers un système alimentaire local et durable sur l'île d'Yeu. Celui-ci s'intègre dans le projet global Terres Fertiles, entré dans sa seconde phase, qui consiste à renforcer le lien entre l'agriculture et l'alimentation sur le territoire.

Les financements obtenus grâce à ce prix, autour de 40 000 euros, vont permettre de poursuivre les actions. Il s'agit à présent de définir précisément les actions à mener en concertation avec tous les acteurs impliqués et d'accompagner l'émergence d'une dynamique collective pour élaborer un système alimentaire territorial cohérent et de qualité sur l'île. Les objectifs sont notamment de développer la production locale et de mieux

structurer la demande, de mobiliser un large public autour des enjeux de l'alimentation durable, de soutenir le développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement et, enfin, de mutualiser l'expérience dans le cadre des dynamiques interinsulaïres existantes (Réseau agricole des îles atlantiques).

\*Le Collectif Agricole a représenté le CDA qui réunit la commune, les associations islaïses Yeu Demain et le Collectif Agricole, l'association Terre de Liens Pays de la Loire, et les agriculteurs de l'île.



Le 2 mars, au Salon de l'agriculture, le ministre de l'Agriculture a remis le prix à Georges Birault, président du collectif agricole.

## Archéologie préventive

# L'île d'Yeu concernée



### Qu'est-ce que l'archéologie préventive ?

Dans les secteurs à fort potentiel archéologique, l'État a défini des zones où les projets d'aménagement affectant le sous-sol doivent faire l'objet de prescriptions de diagnostic. L'objectif est d'assurer la détection et l'étude scientifique de vestiges susceptibles d'être détruits par des travaux d'aménagement.

L'archéologie préventive comprend deux étapes : un diagnostic et, le cas échéant, une fouille. Sur ces zones, les autorisations d'urbanisme sont traitées par le Service régional de l'archéologie (SRA) selon des seuils prédéfinis par le préfet de Région.

### Quels sont les zones et les travaux concernés ?

Les zones d'aménagement concerté (ZAC) et les lotissements d'une superficie supérieure à 1000 m<sup>2</sup>, les travaux soumis à

déclaration ou autorisation en application du Code de l'urbanisme, les aménagements et ouvrages soumis à étude d'impact (routes, déchetteries, carrières...), les travaux sur les immeubles classés au titre des monuments historiques. L'aménageur peut également anticiper en demandant au Préfet d'examiner si son projet est susceptible de donner lieu à une prescription archéologique.

### Comment le diagnostic archéologique est-il financé ?

Par la redevance d'archéologie préventive (RAP) due par le porteur du projet et dont les modalités de calcul sont fixées par le Code du patrimoine. Les aménagements, à partir de certains seuils, engendrent le paiement de cette redevance qu'il y ait ou non prescription archéologique.

### Qu'en est-il sur l'île d'Yeu ?

Certaines parcelles sont classées en zone de présomption de prescription archéologique (ZPPA) car situées sur des secteurs à fort potentiel archéologique. Au-dessus d'une surface d'aménagement de 100m<sup>2</sup> sur ces zones, le Service régional de l'archéologie est susceptible de prescrire un diagnostic archéologique.

Informations complémentaires :  
service patrimoine 02 51 26 06 49.

## Pointe du But

# Le patrimoine valorisé

*Célèbre en raison des nombreux naufrages dont elle fut le théâtre, la pointe du But, à l'extrémité nord-ouest de l'île d'Yeu, est au cœur d'un projet d'aménagement et de valorisation.*

Très fréquentée par le public, la pointe du But n'avait jusqu'alors jamais connu d'aménagement ni de valorisation patrimoniale. Elle abrite pourtant de nombreux vestiges. C'est ici qu'a été construit le premier sémaphore de l'île vers 1860. Il assurait la surveillance maritime et terrestre des côtes et la communication avec les navires et le continent grâce à un télégraphe à cadran. De ces infrastructures, il ne subsiste plus que le local de la corne de brume édifié en 1893 face au récif des Chiens-Perrins par les Ponts et Chaussées. Tout le reste a été détruit par les Allemands lors de leur départ en août 1944. Le site renferme également de nombreux vestiges de leur passage comme des plateformes de batteries antiaériennes.

### Une table d'orientation

En concertation avec le Conseil départemental et les services de la Dreal Pays de la Loire, des réflexions ont été menées afin de réhabiliter et valoriser le site. Après des travaux de nettoyage et de mise en sécurité, la phase d'aménagement a commencé. Une table d'orientation est en cours d'installation au niveau de la batterie d'artillerie nord-ouest. D'un coût total de

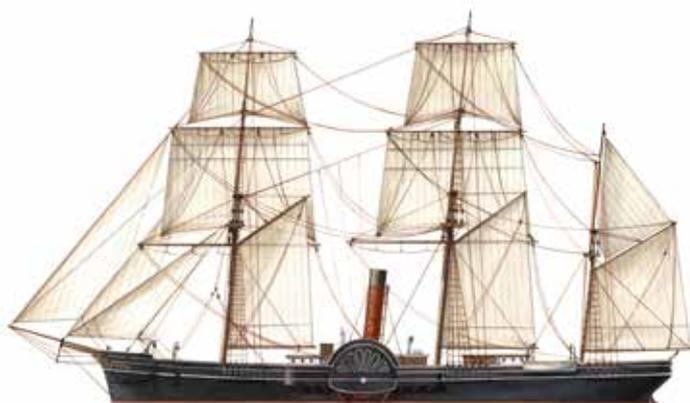
30 578 euros, 64% de la réalisation de cet équipement seront financés par une subvention du Fonds Européen Agricole de Développement Rural (programme européen LEADER).

Elle a été conçue en partenariat avec l'association Angés dont les membres effectuent des plongées sur les épaves autour de l'île, et comporte les superbes dessins de Jean-Benoît Héron, spécialisé dans le dessin d'architecture traditionnelle et navale. Les visiteurs pourront ainsi localiser et trouver des informations sur 22 naufrages qui ont eu lieu entre le XVIII<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle au large de la pointe, sur les récifs des Chiens-Perrins, des Grands-et-Petits-Champs et sur le haut-fond de Basse-Flore. Comme le naufrage de L'Active, une gabare de la Marine royale, en 1827, qui déclencha la construction du phare de la Petite-Foule réclamée depuis le XVII<sup>e</sup> siècle par les marins insulaires.

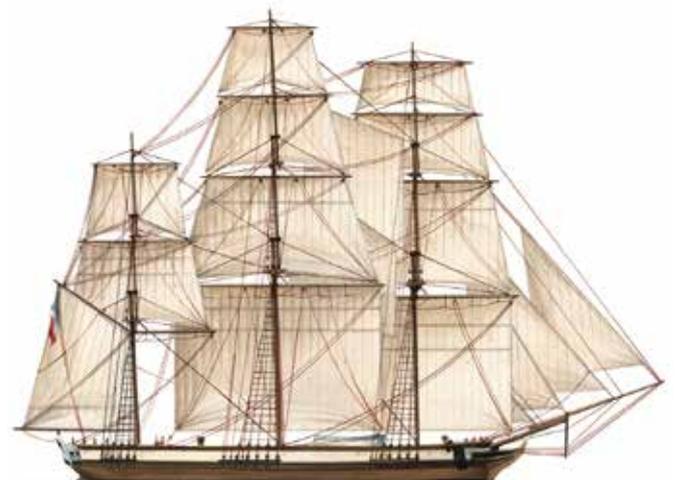
La restauration du local de la corne de brume et l'aménagement d'un petit espace d'interprétation sur les naufrages et la signalétique maritime sont également prévus.



*Tenadores : cargo mixte américain s'échoue sur le haut-fond de basse Flore le 28 décembre 1918*



*Excelsior, vapeur anglais, fait naufrage le 13 mars 1870 aux Chiens Perrins avec 16 hommes à bord*



*Gabare de la marine Royale l'Active perdue sur basse-Flore le 4 janvier 1827 avec ses 80 hommes d'équipage*

## Bienvenue aux bébés

### Avril 2017

**VIAUD Salomé** née le 14/04/2017 à Challans de David et Elodie ANDRÉ  
**TARAUD Clara** née le 30/04/2017 à La Roche-sur-Yon d'Etienne et Juliette HERBRETEAU

### Mai 2017

**KOCK Alicia** née le 02/05/2017 à La Roche-sur-Yon de Jérémie et Estelle LE BRIS  
**LACOSTE Léonard** né le 09/05/2017 à Saint-Herblain de Bernard et Annabelle CHAUVITEAU

### Juin 2017

**BOURDEAU Elina** née le 04/06/2017 à Angers de Kévin et Léila CARABALLO SIERRA  
**TARAUD Maé** né le 21/06/2017 à La Roche-sur-Yon d'Olivier et Cindy BONNIN  
**THIBAUT Sacha** née le 25/06/2017 à Challans de Benjamin et Chloé IZACARD  
**BERNARD Ylane** né le 26/06/2017 à Challans de Julien et Pauline MOUSNIER  
**THIBAUT Louise** née le 30/06/2017 à Saint-Herblain d'Yves et Delphine GARIN-HERAUD

### Juillet 2017

**LABADIE Chloé** née le 08/07/2017 à Challans de Benjamin et Agathe LE BERT  
**BURGAUD Lilian** né le 17/07/2017 à Challans d'Antoine et Mathilde RATOUIT  
**CHAUVITEAU Elouan** né le 25/07/2017 à Challans de Benjamin ORSONNEAU et Justine CHAUVITEAU

### Août 2017

**TONNEL BERNHARD** Victoire née le 03/08/2017 à Challans de Xavier TONNEL et Gabrielle BERNHARD  
**BERNARD Noémie** née le 16/08/2017 à Challans d'André et Elodie JOLIVET  
**CANTIN Maxime** né le 19/08/2017 à Challans de Vincent et Audrey JOLIVET  
**TOURE Fatoumata** née le 29/08/2017 à Challans d'Aïssa TOURE  
**TARAUD Zita** née le 06/09/2017 à Challans de Fabrice et Abella GAUBERT  
**MARTIN Manon** née le 08/09/2017 à Challans d'Antoine et Fabienne TURBÉ

### Septembre 2017

**TONNEL Tom** né le 12/09/2017 à La Roche-sur-Yon de Mickaël et Cécile GUERINEAU  
**DOUX Alice** née le 27/09/2017 à Challans de Sébastien et Coralie GUILBAUD  
**TARAUD Nino** né le 27/09/2017 à Challans de Jean-Philippe et Ann-Charlotte DELMOTTE

### Octobre 2017

**BETUS Tom** né le 05/10/2017 à Nantes de Baptiste et Marine BERLIVET

### Novembre 2017

**RIVALLIN Logan** né le 05/11/2017 à Challans de Denis et Leslie MAURICE

### Décembre 2017

**LANGLOIS DESTINÉ Djelissa** née le 26/12/2017 à Challans de Margareth LANGLOIS

## Vive les mariés

### Avril 2017

**Le 15 avril** : ROUX Victoria et SAINT OLIVE Matthieu  
**Le 29 avril** : VIAUD Soizic et TARAUD Nicolas

### Mai 2017

**Le 6 mai** : TAVERNIER Catherine et GENTY Martine  
**Le 6 mai** : LAMAYSON Céline et SIKA Roger  
**Le 26 mai** : BOUY Amandine et VIELMONT Jérémie  
**Le 26 mai** : DUPRE Prisca et FLEJOU Clément  
**Le 26 mai** : DUMÉNIL Sophie et CHEVRIER Pascal  
**Le 27 mai** : GUÉANT Anne-Charlotte et LERCHER Alban  
**Le 27 mai** : CHENILLAT Fanny et AUGIER de CREMIERS Benoit  
**Le 27 mai** : GRILLÉ Joëlle et DUFLO Christine

### Juin 2017

**Le 3 juin** : MAS Géraldine et POULARD Bruno  
**Le 16 juin** : FORESTIER Vanessa et LE FEVRE Vincent  
**Le 24 juin** : MCKENZIE Lesley et DUPONT Gabriel  
**Le 30 juin** : BUFFON Pauline et MISSOFFE Grégoire

### Juillet 2017

**Le 1er juillet** : OHL Oriane et LESCUYER Guillaume  
**Le 7 juillet** : LEQUOY Camille et LAURENCE Matthieu  
**Le 13 juillet** : MONTFORT Laure et DELCROIX Gaspard

### Août 2017

**Le 4 août** : BERNARD Alexandra et PRACH Jean-Etienne  
**Le 12 août** : de LIEDEKERKE de PAILHE Maya et WEY-MULLER Charles-Henri

**Le 26 août** : GROISARD Fanny et LE BOUFFO Romain

**Le 29 août** : ZICHOVA Markéta et GLIKSOHN Florian

### Septembre 2017

**Le 9 sept.** : VIAUD Pauline et GUERINEAU Guillaume  
**Le 16 sept.** : BOUYER Sylvie et DUPONT Gianni  
**Le 30 sept.** : RENAUD Yveline et LE CORRE J.-François

### Octobre 2017

**Le 21 octobre** : VINCENT Virginie et TARAUD Gaël

### Novembre 2017

**Le 8 nov.** : BERNARD Aline et BERNARD Nicolas

### Décembre 2017

**Le 26 déc.** : BIENNE Ophélie et BRANGER Ludovic

## Ils nous ont quittés

### Avril 2017

**BENÉTEAU Augusta** veuve TARAUD (96 ans) le 04/04/2017 à L'Île d'Yeu  
**BONDU Jean-Luc** (67 ans) le 06/04/2017 à Challans  
**ROUX Jean-Paul** (76 ans) le 06/04/2017 à L'Île d'Yeu  
**GROGNARD Willy** (40 ans) le 26/04/2017 à La Roche-sur-Yon

### Mai 2017

**NAUD Genilda** veuve SAUVADET (97 ans) le 02/05/2017 à L'Île d'Yeu  
**BRACHET Jeannine** veuve POIRAUD (91 ans) le 08/05/2017 à Machecoul  
**BERTHIER Michèle** épouse CALVET (77 ans) le 18/05/2017 à L'Île d'Yeu  
**JARNY Bernard** (58 ans) le 28/05/2017 à L'Île d'Yeu

### Juin 2017

**BERNARD Pierre** (76 ans) le 12/06/2017 à L'Île d'Yeu  
**PONTOIZEAU Lionel** (48 ans) le 13/06/2017 à L'Île d'Yeu  
**MATHIAS Monique** épouse BENNEGOUCH (84 ans) le 17/06/2017 à Draveil  
**PAJOT Edith** veuve RICOLLEAU (88 ans) le 21/06/2017 à L'Île d'Yeu

### Juillet 2017

**CHARUAU Ninette** veuve TARAUD (87 ans) le 10/07/2017 à L'Île d'Yeu  
**PRAT Paulette** épouse DARTIÈRE (79 ans) le 11/07/2017 à Challans  
**TURBÉ Huguette** veuve LEROUX (88 ans) le 16/07/2017 à L'Île d'Yeu

**DOUGET Louisette** épouse BORNAY (59 ans) le 23/07/2017 à La Roche-sur-Yon  
**CHAILLOU Madeleine** veuve CHARIAU (91 ans) le 23/07/2017 à L'Île d'Yeu

### Août 2017

**LE BRIS Marthe** veuve HUITOREL (94 ans) le 03/08/2017 à L'Île d'Yeu  
**TARAUD Alfred** (72 ans) le 03/08/2017 à Nantes  
**ROBERT Janine** veuve BÉHAGUE (89 ans) le 25/08/2017 à Challans  
**LEMOINE Vincent** (55 ans) le 28/08/2017 à Nantes  
**PONTOIZEAU Madeleine** veuve MICHEL (91 ans) le 31/08/2017 à L'Île d'Yeu

### Septembre 2017

**ROUDY Alice** veuve MARCHAND (97 ans) le 09/09/2017 à L'Île d'Yeu  
**TANGUY Gilbert** (77 ans) le 23/09/2017 à Challans  
**JÉGO Odette** veuve GAUTHIER (92 ans) le 24/09/2017 à L'Île d'Yeu

### Octobre 2017

**DIOT Jacqueline** épouse ANNE (76 ans) le 04/10/2017 à L'Île d'Yeu  
**LOISY Françoise** veuve MURAT (74 ans) le 10/10/2017 à L'Île d'Yeu  
**TARAUD Joël** (65 ans) le 16/10/2017 à La Roche-sur-Yon  
**LE BELLOUR Jean** (78 ans) le 21/10/2017 à Olonne-sur-Mer  
**PALVADEAU Jean** (74 ans) le 24/10/2017 à Saint-Herblain

**GLORIA Marie-Josée** épouse BERNARD (60 ans) le 25/10/2017 à L'Île d'Yeu  
**CHARUAU Yvette** veuve BARRETEAU (93 ans) le 26/10/2017 à L'Île d'Yeu

### Novembre 2017

**DRIN Irène** veuve BURGAUD (91 ans) le 01/11/2017 à L'Île d'Yeu  
**DUFOUR Josiane** veuve L'ALLINEC (75 ans) le 01/11/2017 à La Roche-sur-Yon  
**MONTUIRE Danielle** épouse CLERC (79 ans) le 02/11/2017 à L'Île d'Yeu  
**TONNEL Pascal** (39 ans) le 05/11/2017 à L'Île d'Yeu  
**GAGLIONE Germaine** épouse TURBÉ (86 ans) le 19/11/2017 à L'Île d'Yeu

### Décembre 2017

**CHAUVET Berthe** veuve VANNIER (83 ans) le 08/12/2017 à La Roche-sur-Yon  
**COUDEYRAS Patrice** (58 ans) le 10/12/2017 Lamung, Chonburi (Thaïlande)  
**NAUD Liliane** veuve BARAULT (92 ans) le 24/12/2017 à L'Île d'Yeu  
**PLATHEY Jean** (79 ans) le 24/12/2017 à La Roche-sur-Yon  
**ANDRÉ Jeannine** (91 ans) le 27/12/2017 à L'Île d'Yeu  
**BERNARD Auguste** (88 ans) le 29/12/2017 à L'Île d'Yeu  
**GROISARD François** (68 ans) le 31/12/2017 à L'Île d'Yeu

# Et pourquoi ?

## Et pourquoi actualiser le schéma de développement touristique ?

Dans le domaine du tourisme, l'Île d'Yeu bénéficie d'un positionnement particulièrement favorable.

L'enjeu économique est très important pour le territoire qui doit pouvoir s'appuyer sur un tourisme structuré, organisé et renforcé. Un schéma de développement de l'économie touristique a ainsi été réalisé en 2007 par la commune, l'Office de tourisme et le Pôle touristique Vendée des îles. Le schéma arrivant à échéance, il était nécessaire de le mettre à jour en concertation avec les différents acteurs du secteur.

Pour rappel, le schéma de développement touristique est un document cadre qui permet de définir les actions à mener en matière de tourisme pour les cinq ans à venir. Il offre aussi aux partenaires techniques (ex. : Vendée Tourisme) et financiers (ex. : l'Europe) une bonne lisibilité du développement touristique partagé par l'ensemble des acteurs.

Sous la houlette de l'Office de tourisme et du syndicat Vendée des îles, trois ateliers participatifs, réunissant 40 socioprofessionnels du secteur, ont eu lieu en février et mars 2018. Ces rencontres ont permis de réfléchir sur le tourisme de demain et de proposer des axes de développement. Ces derniers seront ensuite présentés au comité de direction de l'Office de tourisme et au conseil municipal pour acter la feuille de route d'un nouveau schéma pour les cinq prochaines années.



## Et pourquoi avoir installé une borne tactile ?

Même en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, la borne tactile située sous le porche permet à la population et aux visiteurs d'avoir accès à diverses informations. Depuis son

installation en décembre, un grand nombre d'utilisateurs s'y sont connectés. Les recherches ont essentiellement porté sur le transport, l'hébergement, les visites et les activités.

## Et pourquoi des toilettes à lombricompostage ?



En janvier, des toilettes publiques à lombricompostage, fonctionnant sans eau ni produits chimiques, ont été installées sur le parking du bois des Sapins.

Collectées dans un bac, les urines sont dirigées vers un drain d'épandage. Les matières fécales et le papier sont entraînés par un tapis roulant incliné avant de tomber sur le sol pour être traités par lombricompostage grâce aux vers de compost *Eisenia foetida*.

La mise en mouvement du tapis est assurée par l'utilisateur, via une pédale située à côté du bloc siège. Des dispositifs ont été développés afin de supprimer les nuisances visuelles et les odeurs, et contrôler le développement des lombrics.

Si ce premier test est concluant, d'autres toilettes écologiques seront aménagées.

## Et pourquoi semer au pied de sa maison ?

La commune propose aux habitants d'être acteurs de leur cadre de vie en distribuant des graines et en donnant des conseils pour le fleurissement des pieds de murs. Cette opération qui contribue à embellir les rues, favorise surtout le retour de la nature et de la biodiversité.

Les personnes intéressées devront remplir une demande d'autorisation de fleurissement, et s'engager à entretenir les parterres et à respecter le cahier des charges.

Renseignements au service environnement au 02 51 59 49 59

## Hélistation

L'enquête publique de l'été dernier à laquelle 697 personnes ont participé a démontré l'intérêt de l'emplacement de l'hélistation au port. Après analyse, le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable.

Les élus ont confirmé cet avis lors de la séance du conseil municipal de décembre en ajoutant comme conditions la réalisation de travaux d'aménagement – construction d'un bâtiment d'accueil en dur, réfection du remblai – et la diminution des nuisances sonores.

Le dossier a été transmis au ministère de la Transition écologique et solidaire qui doit rédiger l'arrêté portant création de cette hélistation.

## Recrutement saisonnier

Comme tous les ans, la collectivité a recruté des saisonniers pour renforcer l'effectif des différents services municipaux : sécurité, environnement, administration, jeunesse, tourisme et

## Affaires scolaires

En septembre dernier, les établissements scolaires ont accueilli 511 enfants de la maternelle au collège dont 225 élèves à l'école du Ponant, 96 au collège public des Sicardières, 108 à l'école Notre-Dame-du-Port, et 82 au collège Notre-Dame-du-Port. La participation de la collectivité aux frais de fonctionnement des écoles privées s'est élevée à 74 845€ en 2017 et à 54 672€ en 2018. Les frais de fournitures administratives et pédagogiques sont de 17 920€ pour l'école du Ponant et 8 640 € pour l'école Notre-Dame-du-Port.

Rappelons que la dotation pour l'école Notre Dame est calculée sur la base des dépenses de fonctionnement de l'école du ponant ramené au coût d'un élève de cette école et multiplié par le nombre d'élèves de l'école de Notre Dame. La commune dote également les associations éducatives liées aux deux collèges d'une somme de 50€ par élèves destinées aux sorties pédagogiques.

culture. Si certains postes sont à pourvoir dès le mois d'avril, la plupart concernent les mois d'été. En 2018, comme l'an passé, 53 saisonniers ont été recrutés.

# Expression politique

## «Une île, une équipe»

### Comment construire notre avenir ensemble.

Lors de l'élection municipale tous les membres de notre équipe ont signé une Charte dans laquelle nous avons écrit : « Nous voulons privilégier l'écoute et le dialogue avec tous les îlais et associer la population à travers des commissions de concertation. » Cette concertation, nous l'avons par exemple mise en œuvre dans plusieurs groupes de travail : l'étude pour la relocalisation du marché, le projet d'implantation de la zone de maintenance éolienne au sein du port, le projet de remplacement de l'Insula Oya. Il faut également citer la commission locale de santé, et celle pour la sécurité et la prévention de la délinquance. Et aussi l'équipe d'animation de la bibliothèque. Au-delà de la simple concertation, des démarches participatives avec les citoyens sont à l'œuvre. Ainsi le groupe de travail pour la création d'une boucle cyclable a participé à en déterminer le tracé et assure avec la mairie le suivi de sa réalisation. Il fait partie du projet « Ile en transition » débouchant sur des propositions d'actions co-construites avec la commune. La constitution d'une plate-forme de rénovation énergétique de l'habitat est ainsi en cours de réalisation. Le projet « Terres Fert'île » porté par la mairie et les associations Collectif Agricole, Yeu Demain et Terre de Liens, et les agriculteurs de l'île vient d'être lauréat du programme national pour l'alimentation (PNA) du Ministère de l'agriculture. Il faut citer comme autre exemple de participation, le système de transport à la demande pour les personnes âgées co-organisé entre l'association de l'entraide et la commune.

Enfin, sous l'égide de l'Office de Tourisme, une quarantaine de personnes concernées ont participé à plusieurs réunions de travail pour élaborer des propositions pour un nouveau schéma de développement touristique. C'est ainsi qu'ensemble nous faisons vivre notre île et lui construisons son avenir.

## Groupe d'opposition municipale «Yeu 2014»

La transition énergétique est avant tout un enjeu de santé publique. Dans les centres urbains où les gens souffrent de la pollution, il est légitime d'engager de l'argent public pour améliorer la qualité de vie des populations. Investir dans des bus électriques en ville a effectivement un sens même si cela coûte cher. Par contre investir dans deux bus électriques d'une valeur de 370 000 Euros HT à l'île d'Yeu est-il indispensable ? On peut se poser la question. Monsieur le maire en est pourtant persuadé même si notre île est une zone dite blanche ; nous sommes en effet le seul territoire des Pays de la Loire où il n'y a aucune pollution dans l'air. Monsieur le maire justifie pourtant ces investissements au nom de la transition énergétique. L'argument massue est : « certes c'est cher mais nous touchons des subventions. Ces bus ne coûtent pas plus cher que des bus conventionnels. » On pourrait se dire que ces fameuses subventions issues de nos impôts devraient être plus adaptées aux besoins de notre île et de ses habitants. Ces bus sont à l'image de la politique locale. On se fait plaisir avec des projets (airpower4, véhicules à hydrogène, projet de mairie hors normes...) mais qui n'améliorent pas fondamentalement la vie des îlais. C'est de notre point de vue de la bobo écologie ! Réparer nos routes et nos chemins serait certainement plus utile. Ce n'est malheureusement pas une priorité. Monsieur le maire revenez aux fondamentaux ! Consacrez un peu moins de temps et d'argent à vos projets que beaucoup qualifient de futiles et concentrez vous sur l'essentiel.

## Festival Variations

# Week-end unique à l'île d'Yeu !

*Dans le cadre des Journées du patrimoine, les 15 et 16 septembre prochains, la commune et le Lieu Unique de Nantes s'associent pour proposer des concerts et des spectacles décalés à l'île d'Yeu.*

Animés par une même curiosité et un souhait d'aller à la rencontre de tous les publics, le Lieu Unique et la commune proposent un festival à l'île d'Yeu autour du piano et des claviers.

L'idée du projet revient à Marie Masson, la directrice des projets culturels de la Cité des congrès de Nantes. Consciente du dynamisme culturel présent sur l'île et du travail mené en ce sens depuis des années, elle a organisé une première rencontre entre l'équipe du Lieu Unique et la municipalité au printemps 2017.

Pour cette édition insulaire du festival Variations, de multiples concerts vont mettre en scène la richesse créative en matière de musique classique, jazz, électronique, expérimentale, improvisée ou traditionnelle et l'effervescence née du mélange des genres.

Le public pourra découvrir les variations Godlbergh de Jean-Sébastien Bach à la chapelle de la Meule, un concert solo d'orgue dans l'église de Port-Joinville, un concert de vielles à roues au Vieux château, des spectacles dans les cafés et sur le port...

Cette collaboration permet aussi de programmer dans un cadre unique des artistes qu'il aurait été difficile financièrement de faire venir seul. "Cette programmation hors les murs du Lieu unique va offrir aux Islais un festival décalé de grande qualité, précise Sylvie Groc, première adjointe en charge de la culture."

La commune profitera aussi de toute la communication de la Scène Nationale. Au-delà de l'aspect artistique, nous souhaitons, à travers cet événement, assurer la promotion de l'île en tant que destination culturelle et touristique", ajoute Sylvie Groc. **La culture à l'île d'Yeu pour tous et tout au long de l'année n'est pas seulement un slogan, c'est une réalité !**

## Agenda

### Jeudi 21 juin

Fête de la Musique  
en soirée sur le port

### Comme Neuf

par la Cie Zic Zazou

Colporteurs de sons, rémouleurs de bruits, ravaudeurs de sourires, 9 musiciens à tout faire et leur outillage, véritable bric à brac musical, transforment la scène en un drôle de chantier... Le but de ces artisans d'un nouveau genre ? Mettre la musique à la portée de tous, car contrairement aux idées reçues, c'est facile et pas cher ! Et comptez sur eux, ils sauront vous en faire la preuve !



### Vendredi 13 juillet

Bal populaire, guinguettes, déambulation

### Mercredi 25 juillet

Musique métissé à 18h au port de la Meule

### Duo Azadi

Après un succès mérité au théâtre du Rond-Point à Paris, les musiciens Camille Saglio et Madeleine Caze-nave ont choisi le Casino de l'île d'Yeu pour une résidence de création.

Au son du piano, du oud, du n'goi, de la sansula et d'une voix envoûtante, découvrez l'univers onirique d'un projet musical libre de toute contrainte, si ce n'est celle du plaisir de l'auditeur...

Fermez les yeux, ouvrez grand les oreilles ar s'il existe des voyages agréables, celui-ci en fait partie.



2018  
**LES Insulaires!**  
 7<sup>e</sup> FESTIVAL DES ÎLES DU PONANT



OUESSANT YEU BELLE-ÎLE HOËDIC MOLÈNE BRÉHAT ARZ  
 HOUAT SEIN BATZ AIX ÎLE-AUX-MOINES LES GLENAN CHAUSEY

**GROIX**  
 28 · 29 · 30 SEPT.  
 ENEZ GROE

